

Initiatives ministérielles

Toutes les banques en font autant. Toutes les institutions financières procèdent ainsi. C'est une pratique courante. Je m'étonne de voir le tiers parti s'en offusquer. Les petits entrepreneurs comprennent cela. Nous-mêmes, quand nous allons au supermarché, nous savons que le prix des produits que nous achetons comprend le coût des produits volés. Le prix des produits compense aussi d'autres pertes, notamment le coût des produits avariés. Il s'agit d'une pratique commerciale normale.

Je félicite le gouvernement d'avoir mis de l'ordre dans les finances en reconnaissant, comme les petites entreprises le savent, qu'il ne peut être tenu responsable de tous leurs maux. Le gouvernement a créé une situation où les petites entreprises peuvent avoir accès à des capitaux. La raison d'être de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, c'est justement de faciliter cet accès.

Je faisais partie du comité de l'industrie qui a rédigé le rapport intitulé «Pour financer le succès de la PME». À maintes reprises, nous avons entendu des PME nous dire que leur principal problème, c'était l'accès à des capitaux, pas tellement le coût des capitaux comme l'accès.

Certaines dispositions du projet de loi précisent que le taux d'intérêt sur les prêts passerait du taux préférentiel majoré de 1 p. 100 au taux préférentiel majoré de 3 p. 100. Évidemment, les nouvelles entreprises ne veulent pas payer des taux d'intérêt plus élevés qu'elles ne devraient, mais elles se rendent compte qu'une hausse de 1 ou de 1,5 p. 100 est acceptable, si elles peuvent obtenir les capitaux dont elles ont besoin pour s'établir.

À propos de l'accès aux capitaux, il est intéressant de noter ce qui se passe sur les marchés de capitaux au Canada. Étant donné l'état de la dette et du déficit, bien des gouvernements font concurrence aux PME sur le marché pour obtenir des capitaux. C'est pourquoi nous devons contrôler notre dette et notre déficit, et je suis heureux de constater que le gouvernement cherche à le faire et qu'il est en voie d'y parvenir.

Il y aura un référendum au Québec la semaine prochaine. Les emprunts de la province dépassent les 70 milliards de dollars. C'est le montant de sa dette actuellement. Il est intéressant de noter que 54 p. 100 de ce financement vient de l'extérieur du Canada, pas de l'extérieur du Québec, mais de l'extérieur du Canada. Il m'apparaît étrange que le Québec puisse consacrer 66 millions à la tenue d'un référendum, comme *La Presse* l'a rapporté dernièrement. Sur ce montant, près de 35 millions de dollars devront vraisemblablement être empruntés à l'extérieur du Canada, afin de demander aux Québécois s'ils veulent un pays indépendant. Tout cela m'apparaît parfaitement ridicule.

Voilà la difficulté des marchés de capitaux. Je voudrais parler des marchés. Il est clair que les chefs de petite entreprise ne cherchent pas uniquement à trouver des capitaux ou de la machinerie. Ils ont besoin de marchés à approvisionner.

• (1600)

On a beaucoup parlé de la mondialisation de l'économie et de la nécessité d'avoir facilement accès aux marchés. Des ententes comme l'Accord de libre-échange nord-américain et celui du GATT répondent à ces besoins.

L'OCDE a publié récemment une étude très intéressante sur toute la question des PME. Les pays de l'Union européenne et d'autres membres de l'OCDE s'intéressent beaucoup à la question, car tous ces pays reconnaissent que les PME sont appelées à devenir les employeurs de demain. Voici ce qu'on pouvait lire dans un rapport publié, si je ne m'abuse, en octobre 1995: «Une croissance soudaine de l'économie nationale se trouvera accrue si les politiques publiques sont coordonnées et ciblées de manière à consolider et à renforcer les systèmes régionaux et locaux. Cela devrait améliorer les conditions encourageant les nouvelles petites entreprises.»

Parlant de marchés, nous sommes encore une fois témoins d'un débat qui fait rage dans la province de Québec et dont l'issue pourrait avoir pour effet de balkaniser les marchés et de créer des barrières entre eux, ce qui rapetisserait beaucoup les marchés pour les 48 000 personnes employées dans les petites entreprises au Québec, car un pays définit ses marchés à l'intérieur de ses frontières politiques et fonctionne à l'intérieur de ces mêmes frontières pour travailler au mieux de ses intérêts.

J'essaie de faire comprendre que le projet de loi est vraiment nécessaire et qu'il faudrait l'appuyer. Plus important encore, certains des débats qui ont cours aujourd'hui à l'intérieur du pays sont tout simplement ridicules. Je songe plus particulièrement au débat référendaire au Québec. La séparation créera plus d'obstacles pour les PME et plus d'entraves à la capacité de créer des emplois stimulants au Québec et, jusqu'à un certain point, dans le reste du Canada.

Je tiens à dire en conclusion que j'appuie fermement le projet de loi. Je suis convaincu que le monde de la petite entreprise l'appuie lui aussi, en reconnaissant que le gouvernement a décidé de reconduire ce programme pour accroître le volume de capitaux mis à la disposition des petites entreprises. Nous verrons sûrement se créer davantage d'emplois dans notre économie dans un avenir rapproché grâce à cette mesure.

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de Durham pour ses observations. Je tiens également à le féliciter pour tout le travail qu'il a accompli au sein du comité ces deux dernières années, soit depuis son élection au Parlement du Canada.

Si nous avons remporté tant de succès et réussi à pousser les petites entreprises vers la bonne direction, c'est grâce aux députés réformistes, bloquistes et libéraux qui siègent au comité. Ces députés ont uni leurs efforts pour que nous puissions adopter une position ferme et encourager vivement les banques et les autres établissements financiers à aider les petites entreprises à trouver les capitaux dont elles ont besoin.

Je voudrais poser au député une question au sujet des capitaux de démarrage. À titre de comptable, le député a aidé des petites entreprises à faire affaire avec des banques. Ne croit-il pas qu'il nous faudra redoubler d'ardeur pour tenter de modifier l'attitude des directeurs de banque à l'égard des entrepreneurs qui se